

**Avis à toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos des règlements VL-2021-793 et VL-2021-795 en remplacement de l'assemblée publique de consultation**

1. Lors de sa séance du 7 septembre 2021, le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté les projets de règlement décrits ci-après :

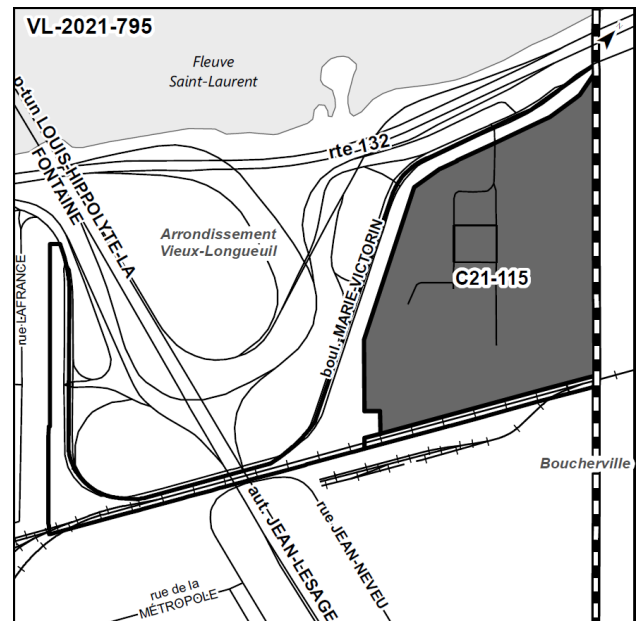
- *Projet de Règlement VL-2021-793 modifiant le Règlement VL 2008-381 sur les dérogations mineures.*

Ce projet de règlement concerne toutes les zones du territoire de l'arrondissement et n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

- *Projet de Règlement VL-2021-795 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin de créer la zone I21-156 à même une partie de la zone C21-115 et d'y permettre les catégories d'usages Bureau et industrie de haute performance ainsi que Industrie légère tout en précisant que l'entreposage extérieur est prohibé (district de Fatima-du Parcours-du-Cerf).*

La zone concernée C21-115 par ce projet de règlement est indiquée en gris sur le croquis.

Toutes les dispositions de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.



2. La procédure concernant les assemblées publiques de consultation pour ces règlements est remplacée par une procédure écrite d'une durée de 15 jours.

Conséquemment, un document explicatif des projets de règlement sera disponible sur le site web de la Ville de Longueuil, à l'adresse suivante : [longueuil.quebec/fr/evenements](http://longueuil.quebec/fr/evenements) à compter du 15 septembre 2021.

3. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit du 15 au 29 septembre 2021, par l'envoi d'un courrier à la Direction du greffe, 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4 ou d'un courriel à l'adresse : [greffe.vl@longueuil.quebec](mailto:greffe.vl@longueuil.quebec) en indiquant leurs nom et adresse.

4. Une copie de ces règlements peut être consultée à l'adresse Internet suivante : [www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements](http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements) ou en communiquant à l'adresse courriel [greffe.vl@longueuil.quebec](mailto:greffe.vl@longueuil.quebec). Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 14 septembre 2021.

Marie-Claude Bérubé

Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil